



Vautours info

Bulletin de liaison des partenaires du Plan de restauration d'actions
en faveur du Vautour moine

Été 2011

Sommaire

Suivi

Hasard ? Coïncidence ?
Un grand moment d'émotion...

Première nidification de Vautours
fauve à l'est des Pyrénées françaises

Conservation

Les vautours : ces grands alliés
de l'environnement

Signature d'une convention locale
entre la LPO et l'ONF en Aveyron

Un nouveau Plan national d'action
pour le Vautour moine

CEMEX, un partenaire
sur le long terme

Manuscrit de thèse, Hélène Dupont

18^e rencontre du groupe Vautours France

Bienvenue dans la Jonte
Résumés des interventions

Sensibilisation

International

Edito

Il m'est agréable de répondre à la demande de la LPO Grand Causse de rédiger l'éditorial de ce « Vautour info », en cette année 2011 où le Languedoc-Roussillon est à l'honneur.

Il y a tout d'abord eu l'accueil en Lozère du groupe vautour France en avril sur le site du Belvédère des vautours, dans les gorges de la Jonte. Les acteurs historiques de la réintroduction des vautours dans les causses ont pu y revenir sur les étapes d'un projet qui pouvait à l'origine être vu comme utopique mais constitue aujourd'hui une incontestable réussite et une référence internationale qui a fait des petits en France et au delà. La diversité des interventions, depuis les souvenirs émus des pionniers et des passionnés de rapaces aux compte-rendu précis des gestionnaires de populations de vautours d'aujourd'hui, toujours plus attentifs à intégrer les hommes locaux dans cet aventure, sans oublier l'incontournable regard distancié des scientifiques reflétait bien le panorama des acteurs de leur conservation. Elles furent agréablement entrecoupées de pauses au grand soleil de la terrasse, sous l'œil et l'aile des héros du jour.

Il y a eu ensuite ces extraordinaires nouvelles de la colonisation, à longue distance des colonies existantes, de deux couples de Vautour fauve dans l'Aude et d'un couple de Vautour moine dans l'Hérault. De tels bonds, jugés jusqu'alors fort peu probable par les « vulturologues » viennent donner de l'espoir à la possibilité d'une recolonisation accélérée de vastes espaces favorables à ces rapaces, sans le recours systématique à de nouvelles opérations de réintroduction lourdes.

Enfin le nouveau plan Gypaète pyrénéen va être lancé en juin depuis les Pyrénées-Orientales, qui ont vu leur nombre de couples s'accroître spectaculairement ces dernières années... Il ne reste donc plus qu'à souhaiter de meilleures nouvelles à l'avenir pour le petit dernier de la famille, le vautour Percnoptère qui, tant dans les Causses qu'à l'Est des Pyrénées, peine encore à se maintenir et à se reproduire.

Patrick Boudarel (DREAL LR)

Suivi

Hasard ? Coïncidence ? - Un grand moment d'émotion...

Jean-Louis Pinna – LPO Grands Causses

Fin mars 2011, 7h45, après avoir passé la nuit dans les gorges de l'Hérault, mon épouse et moi, nous remontions lentement une petite route de l'arrière pays de Saint-Guilhem-le-Désert, à la recherche des premiers rayons de soleil, quant notre regard fut attiré par la silhouette fugitive d'un grand oiseau plongeant derrière une crête. Identifié aussitôt comme un vautour moine, nous partons à sa poursuite. Sitôt passé la crête, l'émotion nous saisit. Ce n'est pas un mais deux vautours moines qui cerclent dans une ascendance dynamique. L'observation aux jumelles augmente encore la tension car l'un d'eux porte une branche dans son bec. Après avoir pris de l'altitude, les deux oiseaux traversent la vallée et descendent dans le versant aride de l'adret peuplé de chênes verts et de quelques pins de Salzman rabougris. Ils disparaissent à nouveau. Nous n'osons croire à une tentative de reproduction si loin des colonies de la Jonte et du Tarn (plus de 50 km à vol d'oiseau). Fébriles, nous repartons à leur recherche. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que l'espoir se concrétise. Les deux vautours sont visibles et font des va-et-vient dans la pente transportant des

branches qu'ils déposent en tête d'un tout petit pin de Salzman perdu au milieu des chênes verts. Tout émus, nous sommes restés la matinée à les regarder s'activer.

En début d'après midi, avec regret nous avons repris notre route, faisant des haltes régulières à chaque endroit qui nous permettait de revoir le site, jusqu'à ce que le relief le cache à notre vue. Notre émoi était tempéré par la date tardive de cette installation, conscients que seule une nouvelle visite sur le site dans les semaines suivantes pourrait confirmer cette réalité.

Quinze jours plus tard, le mouvement furtif de la tête de l'oiseau derrière les branches entourant l'aire nous conforte dans notre espoir. Une incubation semble être en cours !

Les rares indices attestant de la présence des vautours moines dans cette région du sud du massif central au XIX^{ème} siècle sont les suivants : Un individu fut tué en 1898 près du Vigan et naturalisé.

J'ai aussi en mémoire avoir ouïe dire qu'à cette même époque un œuf très gros avait été récupéré dans un nid immense posé sur un chêne vert des basses Cévennes calcaires gardoises.

La boucle est-elle bouclée ?

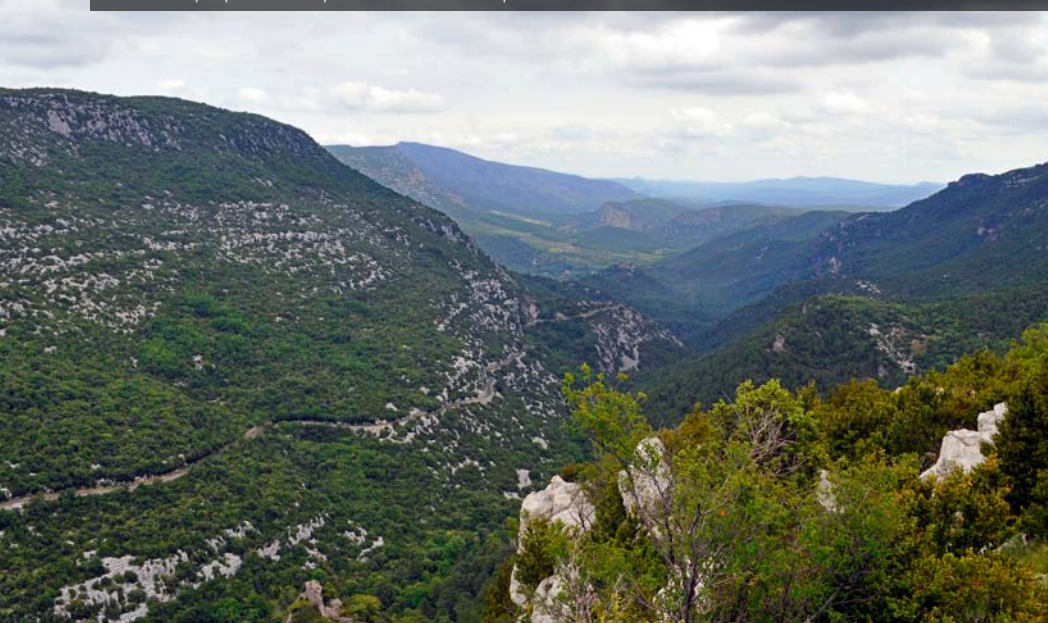
Première nidification de deux couples de Vautours fauve à l'est des Pyrénées françaises

Attendue impatiemment depuis plusieurs années, les premières nidifications de l'espèce dans le département de l'Aude ont été découvertes ce printemps sur un site jusqu'alors très peu fréquenté par l'espèce. Habitué à des « sauts de puces » de quelques km lors de la création de nouvelles colonies, l'espèce à dans le cas présent fait un pas de géant puisque celle la plus proche se situe en Catalogne espagnole à environ 75 km !

Petit retour en arrière. Si au milieu des années 90 les observations de Vautours fauves sur le département relevaient encore de l'exception, la fréquentation a ensuite constamment progressé. La fin des années 90 a été marquée par des observations de plus en plus

Site occupé par le couple héraultais - Raphaël Néouze ©

Site de nidification - Y. Lazennec ©



Suivi

3

régulières d'oiseaux en transit entre les colonies des Grands Causses et celles de Catalogne espagnole, et parallèlement un début d'estivage sur le Pays de Sault en limite de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales.

Cette situation en constante progression a permis à l'espèce d'intensifier ses prospections sur les zones d'estives du Pays de Sault puis progressivement de les étendre au massif des Corbières, plus bas en altitude. Les premiers cas de curées sur ce massif datent du début des années 2000 et la première observation de Vautours fauves sur une placette d'alimentation créée en 2000 sur ce secteur pour les Vautours percnoptères n'aura lieu qu'au printemps 2004. En 2005, la fréquentation purement estivale ne concernait encore que quelques dizaines d'oiseaux.

Au printemps 2006, cette évolution régulière a été totalement bouleversée par une arrivée massive d'oiseaux provenant des colonies espagnoles, engendrée par les modifications des modes d'équarrissages dans ce pays.

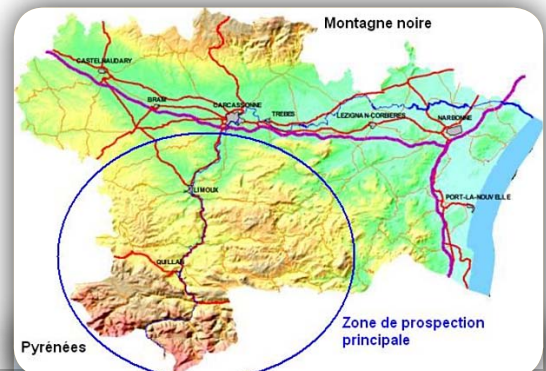
En quelques semaines la fréquentation s'est étendue à l'ensemble des zones d'élevage du Pays de Sault et des Corbières avec des curées pouvant rassembler plus de 100 oiseaux dans des secteurs où l'espèce n'avait jamais été ou que très

rarement observée. Contre toute attente, cette situation potentiellement génératrice d'incompréhensions et de conflits s'est déroulée sans heurts majeurs. L'information et la sensibilisation à l'œuvre dès la création de la première placette en 2000 ont porté leurs fruits et les échanges comme la recherche constante de partenariats avec l'ensemble du monde de l'élevage, doublés d'une réactivité pour apporter des réponses lors de situation potentiellement conflictuelles ont fait le reste. Depuis cette date, la fréquentation n'a cessé d'évoluer. En début de période, l'espèce n'était présente que du printemps à l'automne et désertait la zone de décembre à mars. A partir de 2008, la fréquentation est devenue continue avec néanmoins des amplitudes très importantes allant de 150 à plus de 200 individus en période estivale à une quinzaine en période hivernale. Notons que cette petite population présente en hiver, constituée uniquement d'immatrices au cours de l'hiver 2008/2009 se composait au cours de l'hiver 2010/2011 de plus de deux tiers d'adultes.

L'étendue des secteurs prospectés a aussi bien évolué, actuellement l'ensemble des zones d'élevages situées dans

les Pyrénées audoises et ses contreforts les plus bas (Corbières, Pièges, Kercorb, Malepère) sont régulièrement prospectés. La fréquentation sur la Montagne Noire, contrefort du Massif Central au nord du département, est moins bien suivie. Il s'agit là principalement d'oiseaux en stationnement lors de transit entre les Grands Causses et les Pyrénées. Pour accompagner cette dynamique, le réseau de placettes d'alimentation initié en 2000 s'est étoffé. Il compte actuellement 1 placette « boucherie » et 10 placettes « éleveurs ».

L'année 2011 restera pour l'Aude un grand cru avec les envols espérés des premiers vautours fauves et malgré l'espoir déçu lié à l'échec de l'élevage en cours du premier Gypaète barbu. Ces récents nicheurs sont venus rejoindre les vautours percnoptères découvert au début des années 2000. Il ne manque plus maintenant que le Vautour moine, avec un peu de patience et quelques coups de pouces cela devrait bien finir aussi par arriver !



Site du dortoir de la Falconière - T. Rutkowski ©



Conservation et étude

Les vautours : ces grands alliés de l'environnement

Bernard Robles - Président de l'association « Caralluma » - Association.caralluma@gmail.com
Traduction : Jean-François Terrasse - Références : Quercus n° 293 – juillet 2010

Le transport et l'incinération des déchets animaux de l'élevage tels que les normes sanitaires l'imposent, ont un impact sur l'environnement important sous forme d'émission de Dioxyde de Carbone. De ce point de vue, la contribution des rapaces nécrophages à l'élimination des cadavres acquiert une importance insoupçonnée en ce qui concerne les économies d'énergie et la limitation du changement de climat.

L'entrée en vigueur du nouveau règlement 1069/2009 de l'Union Européenne concernant les sous-produits animaux non testés à la consommation humaine (SANDACH), ne change pas beaucoup ni la classification, ni la destination de la majeure partie de ces résidus par rapport à la norme antérieure. Elle reprend une classification des animaux morts dans les exploitations d'élevage basée sur le risque de transmission des encéphalites spongiformes. La catégorie 1 comprend les produits de risque spécifiques (MER), soit tous les cadavres de ruminants ; la seconde inclue tous les ruminants. La norme en vigueur prévoit l'utilisation de ces restes pour alimenter les oiseaux nécrophages.

Néanmoins, en pratique, les protocoles de santé animale établis et la propre inertie du système actuel d'élimination des « SANDACH » rendent très difficile l'utilisation de cette possibilité légale. Dans la réalité actuelle, la destination principale des cadavres de la catégorie 1, c'est l'incinération ou la coïncinération. L'Espagne produit chaque année environ 380 000 tonnes de charognes, dont 150 000 tonnes correspondent à des ruminants. Les conséquences de l'application généralisée de l'incinération pour éliminer les cadavres de ruminants, impliquent un coût énergétique et économique élevé. L'impact environnemental est également élevé, non seulement en raison des émissions de gaz à effet de serre et des gaz contaminants, mais aussi, en raison de la suppression du recyclage naturel de cette source de nourriture par la faune sauvage et d'autres éléments des écosystèmes.

Emission de près de 200 000 tonnes de CO₂

Le processus d'élimination d'un animal mort dans une exploitation agricole

début par la collecte du cadavre par une entreprise autorisée, suivant des circuits établis et périodiques. Pour évaluer la consommation énergétique que ce simple transport implique, nous avons supposé que la flotte idéale de véhicules modernes avec une charge individuelle de 6 tonnes, qui réalise 1 seul voyage quotidien de 200 km avec une charge à plein, pour une consommation de 0,28 litre de fuel/km. Avec ces hypothèses, il faudrait 171 véhicules correspondant à ces caractéristiques qui consommeraient quelques trois millions de litres de carburants et émettraient quelques 77 770 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Un cadavre de vache d'un poids moyen de 450 kg pourrait consommer approximativement 4,32 litres de combustibles. Dans l'usine de traitement, les cadavres sont incinérés directement, ou alors la coïncinération normalement dans des cimenteries selon des normes et des méthodes, garantissant leur innocuité. Partant du fait que le cadavre d'un animal n'est pas un bon combustible et appliquant divers critères, nous avons calculé qu'il faudrait 0,30 litres de fuel pour

Curée hivernale - Bruno Berthemy ©



Conservation et étude

incinérer 1 kg de carcasse. Cette donnée nous permet d'estimer le CO₂ libéré dans l'atmosphère. Au cas où on utilise des fours électriques, les émissions dépendent du type de production électrique. En Espagne, l'importance relative du charbon pour la production électrique rend supérieur l'émission par KWh, en comparaison par exemple avec la France où l'énergie nucléaire joue un rôle important. De toute manière, les besoins énergétiques pour l'incinération des cadavres de ruminants dans toute l'Espagne sont énormes : pas moins de 46 millions de litres de fuel par an, ou leur équivalent 550 000 KWh. Ce chiffre représente l'énergie produite par la principale centrale nucléaire d'Espagne (Cofrentes) en 21,2 jours à plein rendement, l'énergie de 134 000 foyers ou l'éclairage de 780 000 foyers, avec une émission vers l'atmosphère de 193 000 tonnes de CO₂.

Quand les vautours se nourrissent, moins de CO₂ est émis

Dans ce contexte, les rapaces nécrophages produisent une économie énergétique importante en évitant l'incinération de grandes quantités d'animaux équivalent à la consommation annuelle de 9 000 foyers pour toute l'Espagne.

Un vautour adulte libre consomme environ 3 kg de viande par semaine. En utilisant les données de consommation de combustibles pour l'incinération et les nécessités du transport que nous avons supposés nécessaires, chaque semaine, un vautour fait économiser 1,07 litre de fuel ou son équivalent 55,7 KWh. En parallèle, chaque charogne dont nous alimentons les rapaces nécrophages, au lieu de l'incinérer, nous permet d'éviter des émissions vers l'atmosphère. Concrètement, chaque semaine,

un vautour éviterait d'émettre entre 3,4 et 4,8 kg de CO₂. Ces oiseaux peuvent être d'une aide importante, mais le problème que représente le traitement du grand volume de charognes générées par les exploitations d'élevage excède la capacité de consommation des vautours. On estime que la population Espagnole de ces oiseaux consomme autour de 10 000 tonnes, tandis que comme nous l'avons vu, les déchets des seuls ruminants avoisinent les 150 000 tonnes. Sans doute, devons-nous revendiquer l'utilisation des rapaces nécrophages comme méthode d'élimination des cadavres. Ils représentent déjà de grands avantages, mais leur intérêt peut augmenter dans le futur comme conséquence de l'augmentation de la population de vautours. Le modèle de gestion que proposent les administrations pour nourrir les rapaces nécrophages consiste à réserver dans certaines conditions une partie des cadavres pour les « muladares » officiels.

Cependant, on n'envisage pas de modifier le système de collecte de cadavres ni de changer les primes aux éleveurs subventionnés

C'est-à-dire que les vautours se nourriront gratuitement de cadavres, mais que cela coûtera le même prix à l'éleveur et à l'administration publique, cette situation étant très intéressante pour les entreprises chargées de l'équarrissage, qui économiseront des coûts significatifs sans réduire leurs bénéfices. D'une certaine façon, les vautours deviennent des employés de ces entreprises. Il est indispensable que les bénéfices générés par les vautours soient répartis sur toute la société, et en particulier soient

répercutés chez les éleveurs, alliés traditionnels de ces oiseaux. Pour cette raison, une nouvelle ligne de subventions pour la destruction de cadavres par les oiseaux nécrophages serait très recommandable, favorisant autant que possible, l'élevage extensif traditionnel et avec une prime très inférieure à la situation actuelle, tenant compte des coûts et des bénéfices de toutes sortes que l'apport de charognes aux vautours génère par la société.

Une brebis coûte plus cher morte que vivante

Nous avons eu recours aux chiffres officiels de l'établissement de l'Etat sur les assurances agricoles (ENESA) et du livre blanc des SANDACH pour déterminer qu'en 2006, le coût total de l'équarrissage a atteint quelques 130 millions d'euros. Sur cette somme, ENESA a apporté 46,1 %, les communautés autonomes 29,4 % et le secteur de l'élevage 24,5 %. Cela met en lumière l'aspect non durable économiquement du système, qui pour fonctionner, nécessite un investissement public de plus de 75 %. Il ne faut pas s'étonner d'en arriver à des situations aussi hubuesques comme le fait qu'une brebis de 1^{ère} catégorie (Mercamercia, octobre 2009), atteigne le prix de 0,50 €/kg, soit pour un poids moyen de 45 kg, un total de 22,50 €, tandis que l'équarrissage d'une brebis morte coûtera 30 à 40 €. En d'autres mots, une brebis devient plus chère morte que vivante. Avec le système actuel, il serait paradoxalement meilleur marché de sacrifier des brebis saines pour nourrir les vautours plutôt que d'attendre qu'elles meurent. Il est évident que nous devons continuer à travailler pour que les oiseaux nécrophages reprennent leur rôle d'alliés de la campagne et de la santé publique, plutôt que de les traiter comme un caprice coûteux de notre société.

Signature d'une convention locale entre la LPO et l'ONF en Aveyron

Depuis de nombreuses années, la LPO Aveyron, la LPO Grands Causses et l'ONF agence interdépartementale (Aveyron, Lot, Tarn et Tarn et Garonne), travaillent ensemble localement, sur des actions coordonnées pour la conservation des oiseaux forestiers et notamment pour certains rapaces. Au niveau national, la LPO France et l'ONF ont signé en 2005

une convention cadre. C'est en toute logique qu'une déclinaison locale de cette convention a été rédigée en Aveyron. En effet, ces trois organismes ont signé jeudi 21 avril 2011 à Rodez, un texte commun de manière à mettre en adéquation leurs différents savoir-faire. Cette convention couvre l'ensemble des espèces forestières et en particulier les busards, le Milan royal et le



Vautour moine. Elle porte sur de nombreux accords dont voici les principaux : mise en commun des informations recueillies sur le terrain, informations et sensibilisation des personnels, possibilité de circulation sur certaines parcelles domaniales, enregistrement de données naturalistes ou encore prospections communes sur des espèces ciblées.

Conservation et étude

Un nouveau Plan national d'action pour le Vautour moine

Raphaël Néouze – LPO Grands Causses

Le vautour Moine, dont la présence parmi l'avifaune française est due à la mobilisation des ornithologues et administrations, bénéficie d'un second plan d'action. De 2011 à 2016, ce plan animé par la LPO Grands-Causses, concerne les trois sites actuels de présence, et ceux à venir...

Le Vautour moine a vraisemblablement disparu du territoire français comme espèce reproductrice dès le début du XX^e siècle. Aujourd'hui, il y a en France trois populations distinctes de cette espèce, toutes issues d'opérations de réintroduction. C'est en 1988 que le projet de réintroduction du Vautour moine en France a vu le jour, avec l'aide de la Black Vulture Conservation Foundation (BVCF). Le premier programme de lâchers a été engagé à partir de 1992, dans les Grands Causses qui avaient abrité les derniers vautours moines français. Cette première opération s'est déroulée jusqu'en 2004 et a permis la libération de 53 individus. Il aura fallu attendre 2003, pour qu'un Plan national de restauration (PNR) soit élaboré. Rédigé sous l'égide du Ministère de l'environnement, ce premier plan d'actions avait été prévu pour cinq ans entre 2004 et 2008. Deux autres projets de réintroductions

ont été déployés : depuis 2004, dans les Baronnies drômoises avec la libération de 31 Vautours moines et depuis 2005, dans le Verdon avec le lâcher de 15 oiseaux. Ces deux programmes ne sont pas encore achevés car il apparaît essentiel d'obtenir un minimum de 50 oiseaux sur chacun des sites. C'est notamment pour cette raison que ce premier plan a été prorogé en 2009 et 2010 dans l'attente d'un second Plan National d'Action (PNA). Ainsi, l'année 2010 représente le véritable achèvement du premier Plan de restauration. Ce premier plan en faveur du Vautour moine était scindé en deux parties correspondant à deux situations très différentes. D'une part, celle des Grands Causses, où une population était en cours de développement depuis 1992. D'autre part, celle des sites de réintroduction dans les Baronnies et le Verdon qui n'étaient alors que des projets. Les objectifs généraux étaient la mise en place de conditions de restauration de populations viables de vautour moine ainsi que la conservation de l'espèce en France et dans l'union européenne. Il fallait donc développer l'unique population française de l'époque, créer de nouveaux noyaux de population dans le domaine biogéographique de l'espèce et surtout assurer la coordination

entre les acteurs et les programmes.

Ces objectifs ont été réalisés sur la période prévue. Cela a été montré par l'évaluation de ce premier plan de restauration en 2009 et ensuite plus concrètement, par l'envol du premier jeune vautour moine né dans les Baronnies en 2010.

Un deuxième Plan National d'Action a donc été rédigé en 2010, afin de poursuivre les actions en cours. Cette rédaction a été assurée par P. Orabi pour la LPO et L. Tribolet pour la DREAL Midi-Pyrénées.

En outre, un comité de rédaction composé des gestionnaires des sites de réintroductions a permis d'assurer la cohérence des objectifs avec les capacités d'actions de chacun. Lors de la rédaction de ce deuxième plan, la situation avait bien évolué et il y a désormais trois noyaux de population de Vautour moine, dont les contextes et les objectifs spécifiques sont globalement les mêmes.

Le nouveau projet présente donc des objectifs généraux communs à ces trois sites, déclinés en plusieurs fiches action :

1. Préserver, améliorer, voire restaurer l'habitat et la quiétude des sites de reproduction,
2. Réduire et prévenir les facteurs de mortalité anthropiques,



Conservation et étude

3. Étendre l'aire de répartition de l'espèce et faciliter les échanges d'individus entre les noyaux de population,
4. Favoriser la prise en compte du plan dans les politiques publiques,
5. Améliorer la connaissance,
6. Favoriser l'acceptation locale,
7. Coordonner les actions et favoriser la coopération pour la conservation du Vautour moine.

La rédaction de ce plan a également été

l'occasion d'appliquer pour la première fois des éléments innovants définis par le Grenelle de l'environnement. Par exemple, il a été proposé des réunions locales pour permettre une consultation élargie des acteurs du plan. De plus, une consultation publique du texte a été proposée durant 1 mois, à la fin 2010, sur le site internet du ministère de l'environnement. Les remarques recueillies lors de ces consultations ont été intégrées à la version

finale avant son passage devant la commission faune du Conseil National de Protection de la Nature et sa validation finale. C'est donc un texte complet et cohérent, issu d'un processus de rédaction et de validation innovant et participatif qui a vu le jour. Ce texte est applicable depuis le mois de mars 2011 et conditionne désormais pour les cinq prochaines années le travail des équipes de terrain en charge du Vautour moine.

CEMEX, un partenaire sur le long terme



Raphaël Néouze – LPO Grands Causses

Une nouvelle fois, l'entreprise CEMEX a renouvelé le partenariat avec notre association montrant ainsi la confiance portée à nos actions. Parmi les projets soutenus, CEMEX a choisi de soutenir le programme de conservation développé en faveur du Vautour moine dans les Grands Causses. Ce nouvel engagement porte sur les années 2011 et 2012. Le programme qui fait l'objet de ce mécénat concerne plusieurs éléments du nouveau Plan National d'Action en faveur du Vautour moine. Ces axes de travail menés dans les Grands Causses sont les suivants :

1. Préserver l'habitat et la quiétude des sites de reproduction,

2. Réduire et prévenir les facteurs de mortalité anthropiques,
3. Étendre l'aire de répartition des espèces et faciliter les échanges d'individus entre les noyaux de population,
4. Améliorer la connaissance,
5. Favoriser l'acceptation locale,
6. Coordonner et favoriser la coopération pour la conservation des vautours.

Cette nouvelle convention a été signée le 9 juin 2011 à Paris, pour la 9ème année consécutive en présence d'Allain Bougrain Dubourg et de Michel Métais. Nous profitons de cette occasion pour saluer l'engagement de l'entreprise CEMEX à nos côtés et en faveur des rapaces nécrophages.

les avantages de l'utilisation d'un dispositif d'équarrissage naturel géré directement par chaque éleveur, la placette. Néanmoins, les bénéfices offerts par une population de vautours, comme la pérennité de celle-ci, dépendent de l'utilisation ce dispositif. Or, les manières d'envisager le recours à l'équarrissage naturel relèvent avant tout de représentations sociales variées des éleveurs et de leurs relations aux autres acteurs de l'équarrissage. Le recours à l'équarrissage naturel ne correspond pas toujours aux capacités d'élimination des carcasses des vautours. Lorsque la demande et l'offre sont en décalage, des conséquences négatives pour les humains comme les vautours peuvent survenir. L'ajustement de la mise à disposition des carcasses aux besoins alimentaires des vautours est de première importance pour assurer une gestion à long terme de l'équarrissage en y intégrant les vautours. Enfin, l'adaptation du modèle à une situation existante révèle l'importance de resituer l'étude dans un contexte particulier en vue de recommander des mesures de gestion. Les approches interdisciplinaires offrent la possibilité d'une certaine réflexivité sur le processus de recherche. A partir des rapports à la modélisation des chercheurs en sciences sociales et des écologues, l'intégration des dimensions sociales dans la modélisation de systèmes socio-écologiques est discutée. Nous soulignons les avantages de la participation de chercheurs en sciences sociales dans les approches de modélisation pour la conservation. Enfin, les implications théoriques, actuelles et potentielles d'envisager les rapaces nécrophages comme des producteurs de service en vue de leur conservation, sont explorées. Elles sont replacées dans une perspective plus large, pour reconsidérer la pertinence du concept de service écosystémique -tel que mobilisé par le M.E.A.- pour la conservation de la nature.

Manuscrit de thèse

Hélène Dupont

La conservation des vautours dépend en partie de la gestion de leurs ressources trophiques, qui, en Europe, est largement liée aux activités pastorales et contrainte par les réglementations sanitaires. Cependant, par leur régime alimentaire charognard, les vautours rendent des services écosystémiques. La mise à disposition de carcasses à ces rapaces nécrophages peut être envisagée comme favorable, puisqu'elle permet de préserver des espèces emblématiques et de maintenir les services qu'elles offrent. En s'appuyant sur des entretiens ethnologiques et des données écologiques, cette étude sur l'équarrissage naturel dans le contexte agropastoral qui est le sien, a été menée selon une approche interdisciplinaire. Suivant les préconisations issues du Millenium Ecosystem Assessment (M.E.A.), un modèle a été développé en vue d'explorer les « réactions » de ce service à des pratiques humaines. Dans notre cas, il s'agissait d'évaluer les conséquences de

modes de gestion locale de l'équarrissage sur une population de vautours et sur des bénéfices environnementaux et économiques qu'elle génère. Au moyen de la modélisation multi-agents, un modèle à caractère générique a été développé. Il représente explicitement les comportements d'alimentation d'une population de vautours fauves - constituant « l'offre » de service -, et la mise à disposition des carcasses aux vautours- représentant la « demande » pour le service. L'offre fluctue selon la dynamique de population de vautours. La demande varie selon les pratiques agropastorales, qui influencent la mortalité des troupeaux, et selon les choix de pratiques d'équarrissage des éleveurs. Les résultats montrent que les conséquences environnementales et économiques de l'équarrissage dépendent avant tout des dispositifs d'équarrissage mis en place sur un même site, sachant que l'équarrissage naturel peut prendre plusieurs formes. A ce propos, les résultats soulignent

18^{ème} rencontre du groupe Vautours France

Bienvenue dans la Jonte...

Raphaël Néouze

30 ans après avoir été le théâtre des premiers lâchers de vautours réintroduits, les Gorges de la Jonte entre Lozère et Aveyron, ont accueillis les 18^{èmes} rencontres du réseau vautours France, du 1^{er} au 2 avril 2011.

C'est à la Maison des vautours, que le rendez-vous était fixé. Gilles et Jean-Marc VERGELY, à la fois aubergistes au grand cœur et maîtres de la maison des vautours ont déployé toute leur énergie et leur savoir faire pour accueillir chaleureusement les participants. Accueil d'autant plus remarqué et symbolique, que cette rencontre permettait de réunir quelques « figures » du projet vautours dans les Causses : Alain Avesque, Constant Bagnolini, Jean-Louis Pinna, Philippe Lécuyer, Michel et Jean-François Terrasse... Le soleil, le printemps, des paysages majestueux, un accueil chaleureux, la grande terrasse de la Maison des vautours... voici donc le décor. Les participants y ont ajouté la bonne humeur et c'est ainsi qu'on commencé les premiers échanges et travaux autour des 4 espèces européennes. Cette année pour la première fois, les membres des réseaux Vautour percnoptère et Gypaète barbu se sont joint à ceux des vautours fauves et moines ! La grande famille était réunie. Le jeudi soir après le rassemblement progressif des troupes, le plaisir de se retrouver a teinté le diner et la nuit jusqu'à une heure tardive.

Le vendredi fut consacré à une grosse journée de travail. Après l'accueil, les scientifiques ont lancé la journée par une longue session : Suivi GPS dans les Causses et techniques de vol des vautours, Survie des vautours fauves dans les Causses et les Pyrénées, Impact des techniques d'équarrissage, Analyses de viabilité en fonction des stratégies de lâcher pour la réintroduction du Gypaète dans les Causses, Étude du comportement reproducteur chez les vautours moines, Interactions avec les ongulés sauvages et domestiques : mise au point éco-éthologique, mortalité d'oiseaux nécrophages dans les parcs éoliens en Espagne... La pause s'est faite attendre !



Ensuite, les actions de sensibilisations : Les actions du programme de la LPO Pyrénées Vivantes, Un exemple

d'animation : Week-end découverte «un pays, des vautours et des hommes» et pour terminer la matinée, la visite du site sur fond d'accordéon.

Après un copieux buffet, les participants ont eu du mal à quitter l'ambiance de la terrasse et les rayons du soleil pour se remettre à l'ouvrage. Cette session sur les interactions entre vautour et élevage fut pourtant riche : Étude sociologique dans les Pyrénées, Plaintes vautours, situation dans les Pyrénées, situation dans les Causses, Projet de PNA vautour fauve, Contribution aux perspectives actuelles de restauration... Enfin, le travail s'est terminé par une session sur le thème du Gypaète barbu : Le réseau Gypaète et l'évolution des programmes de conservation, Premier bilan de la réintroduction dans le Vercors, Le projet Grands-Causse et Contribution de la Fédération de Chasse de Lozère au programmes vautours.

Pour terminer la journée, un diner de gala offert par le Parc National des Cévennes, autre partenaire historique, a permis de resserrer encore un peu plus les liens entre les 77 participants !

Le samedi matin fut consacré d'une part aux sujets transversaux : Équarrissage, CVO, Vigilance poison, Problématique lignes électriques. D'autre part, des ateliers ont été menés par groupes pour plus d'efficacité : Base de données vautours fauve et moine, Vautour percnoptère ; nouveau plan d'actions, Gypaète barbu : priorités du plan, organisation, indicateurs, bilans annuel, et Vautour moine : nouveau plan d'actions. Enfin, la journée s'est terminée et ces rencontres également avec un pique-nique champêtre et une balade ornithologique sur le thème des ... vautours évidemment ! Un grand merci à tous pour votre participation et votre implication et à l'année prochaine pour de nouvelles rencontres dans le Mercantour...

Résumés des interventions Groupe Vautour France - 2011

1- Étude des déplacements de vautours fauves dans les Causses

Auteurs : Olivier Duriez, Sophie Monsarrat, Clara Tromp et François Sarrazin

Nous présentons les premiers résultats des déplacements de 27 vautours dans les Grands Causses suivis par balises GPS, enregistrant une position toutes les 5 minutes. La taille du domaine vital individuel moyen avoisine 1000 km² et comprend en moyenne 36 placettes mais la surface prospectée par l'ensemble des vautours dépasse 8000 km² en été. Certains vautours montrent une forte préférence pour certaines zones, alors que d'autres oiseaux semblent plus opportunistes. Chaque vautour parcourt en moyenne plus de 100 km quotidiennement, mais un individu a dépassé 350 km.



Vautour fauve équipé d'une balise GPS

18^{ème} rencontre du groupe Vautours France

Les altitudes moyennes de vol sont d'environ 300 m au dessus du sol mais le record a été enregistré à 2 500 m. Ces résultats sont préliminaires et des analyses plus poussées permettront de mieux comprendre l'utilisation de l'espace par les vautours caussenards. En parallèle, nous étudions la technique de vol des vautours et la dépense énergétique, en collaboration avec Yan Roppert-Coudret et Akiko Kato (CNRS-DEPE Strasbourg). Nous avons posé des balises GPS ultra précises pour reconstituer en 3D les vols de 3 vautours fauves, 1 v Rüppell et 1 v de l'Himalaya captifs, pratiquant le vol à voile lors de spectacles au Rocher des Aigles (Rocamadour). Comme ces oiseaux volent ensemble, il sera possible de comparer directement leurs performances de vol. Leurs vitesses d'ascension peuvent avoisiner 10 m/s et deux vautours sont parvenus à une altitude de 1700 m en 15 min. Deux vautours ont été équipés d'électrocardiogramme, mesurant le rythme cardiaque. Celui-ci passe de 60 battements par minute (bpm) au repos à plus de 300 bpm au décollage, puis rediminue très rapidement à moins de 100 bpm après quelques minutes de vol plané, avant de ré-augmenter juste avant l'atterrissage. Ces résultats permettront de mieux comprendre les comportements de vol des vautours des Causses.

2 - Survie des vautours fauves dans les Causses et les Pyrénées

Auteurs : Jean-Baptiste Mihoub, Olivier Duriez & François Sarrazin

Quantifier les taux de survie d'espèces longévives comme les vautours peut s'avérer problématique lorsque les individus peuvent perdre leur marquage (notamment lors des curées), biaisant les estimations de taux de survie. Grâce aux données de contrôles et reprises des Vautours fauves dans les Causses et dans les Pyrénées, nous avons ré-estimé les taux de survies en prenant en compte ces pertes de bagues. Pour la population des Causses, bénéficiant de fort taux de contrôle des bagues codées et des lectures de bague en métal au charnier, les taux de survie sont élevés et constants dans le temps pour les oiseaux à partir de 2 ans (95 % pour les adultes d'âge ≥ 4 ans), et plus faible pour les juvéniles (68 %) sur la période 1982-2009.

A ce stade, plusieurs hypothèses alternatives sur les tendances de survies juvéniles ne peuvent être discriminées, entre une survie constante ou un effet négatif de la densité (nombre de jeune à l'envol / nombre de placettes d'alimentation). Les taux de perte de bague couleur sont de l'ordre de 15 %, de 8 % pour les bagues codées et < 1 % pour les bagues métal. Supposant ces taux de perte de bague identiques dans la population pyrénéenne, les taux de survies estimés entre 1993 et 2009 se révèlent plus élevés que dans les Grands Causses (93 % pour les juvéniles à 97 % chez les adultes). Néanmoins, les taux de lecture de bague ont été plus faibles dans les Pyrénées que dans les Causses, principalement sur la période 1993 – 2000, ne permettant pas de bénéficier d'une grande robustesse statistique. Les valeurs de taux de survie pyrénéens restent donc à considérer avec précaution. Les taux de contrôles de bagues du suivi des Pyrénées depuis 2000 sont en hausses régulière et pourrait permettre d'augmenter la puissance statistique de ces analyses à l'avenir.

3 - Scénario de système d'équarrissage par les oiseaux nécrophages

Auteur : Hélène Dupont

La présence de vautours offre divers services aux humains et dans les pays où l'équarrissage est réalisé par des entreprises, la consommation des carcasses par les vautours permet de réduire des coûts de collecte et des émissions de carbone : ces bénéfices comme l'efficacité d'équarrissage et l'effectif de vautours peuvent être estimés par la modélisation et la simulation de différents modes de gestion de l'équarrissage en vue de la gestion de cet équarrissage naturel. Les bénéfices de l'équarrissage naturel dépendent en grande partie de la présence ou l'absence de dispositifs auxquels les éleveurs peuvent avoir recours. Cependant, pour éviter tout risque sanitaire, la mise à disposition de carcasses aux vautours doit permettre d'ajuster la dynamique de mortalité des troupeaux et celle des besoins alimentaires de colonie de vautours. En effet, ces dynamiques peuvent se trouver en décalage, entraînant des périodes où les carcasses à éliminer sont en « surplus » ou au contraire « font défaut » par rapport

aux besoins alimentaires des vautours, comme dans le cas des Grands Causses. La répartition saisonnière de la mortalité du cheptel crée des conditions pour lesquelles la régulation de la population passe par une baisse de survie des juvéniles d'âge sans affecter la productivité, et a probablement d'autres conséquences (dispersion, interactions avec l'élevage).

4 - Stratégies de lâchers pour la réintroduction du Gypaète Barbu (*Gypaetus barbatus*) dans les Grands Causses

Auteurs : J-B Mihoub, Delphine Chabrol et François Sarrazin

Le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) fait actuellement l'objet d'un Plan National d'Action, concernant à la fois des mesures de conservation des populations existantes dans les Pyrénées et dans les Alpes, et la réintroduction de l'espèce dans le Vercors (en cours depuis 2010). Un projet de réintroduction est à l'étude dans les Grands Causses. Les programmes de réintroduction du Vercors et des Grands Causses visent notamment à connecter les populations pyrénéennes et alpines, permettant des échanges démographiques et génétiques entre ces populations. S'appuyant sur la réintroduction passée du Gypaète dans l'arc Alpin, nous réalisons une analyse de viabilité de population dans le but de proposer un éclairage sur des stratégies de lâchers permettant de maximiser les chances de succès des réintroductions prévues. Le modèle démographique construit décrit un cycle de vie structuré en classes d'âges incluant les valeurs des paramètres démographiques estimés lors d'une analyse démographique rétrospective de la population réintroduites dans les Alpes (Schaub *et al.* 2009). Ce modèle à deux sexes intègre de la stochasticité démographique et environnementale, ainsi que d'éventuelles contraintes logistiques tel que de l'incertitude dans le sex-ratio et le nombre d'individus lâchés par an. Une large gamme de scénario concernant à la fois la durée des lâchers et les effectifs lâchés par an a été envisagée, et dans un premier temps, nos travaux se sont focalisés sur le cas d'une réintroduction d'une population isolée. Les résultats préliminaires présentés indiquent qu'un effort soutenu

18^{ème} rencontre du groupe Vautours France

10

de lâchers semble nécessaire. Néanmoins, Les premiers scénarios envisagés sont particulièrement conservateurs. Dans la mesure où les réintroductions du Vercors et des Grands Causses visent la création d'une métapopulation connectée, d'autres simulations intégrant les populations alpine et pyrénéenne sont nécessaires. Des travaux de modélisation d'un modèle démographique en métapopulation sont actuellement en cours et devraient prochainement apporter des propositions plus complètes sur les stratégies de lâchers à envisager pour pérenniser la viabilité de populations réintroduites dans le Vercors et, à terme, dans les Grands Causses.

Schaub, M. et al. 2009. When to end releases in reintroduction programmes: demographic rates and population viability analysis of bearded vultures in the Alps. - J. Appl. Ecol. 46: 92-100.

5- Étude du comportement reproducteur du vautour moine (*Aepyptus monachus*) au Parc zoologique et botanique de Mulhouse

Auteurs : Audrey Guillot et Brice Lefaux

En 2011, la population de vautours moines participant au programme européen d'élevage (E.E.P.) s'élève à 79 mâles, 96 femelles et 6 individus de sexe inconnu. La diversité génétique (97 %) et la représentativité des fondateurs sont compatibles avec le maintien à long terme d'une population en parc zoologique ; avec comme objectif de fournir des individus pour les relâchés des différents programmes in situ. En terme démographique par contre, la population présente un taux annuel de croissance de -0.02 et le sexe ratio est biaisé en faveur des femelles. Ceci est dû au fait que la reproduction en captivité des vautours moines est très faible. Depuis 1980 deux jeunes en moyenne

atteignent l'âge adulte chaque année, un quart des œufs sont pondus sont fertiles et très peu de couples pondent des œufs. Afin de saisir les raisons de cet échec, la coordinatrice de l'EEP, Marleen Huygues, ainsi que les biologistes K. Wolfram et P. Galbusera du Conservation Research Center (CRC) du Zoo d'Anvers, mènent des recherches pour comprendre les liens qui existeraient entre le choix du partenaire, le complexe majeur d'histocompatibilité (CMH), le lien du couple (« pair bonding ») et le succès reproducteur. Le Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse collabore étroitement dans ces recherches en étudiant les comportements de ses deux couples de vautours moines. Les premiers résultats de cette étude révèlent que les deux couples présentent une même répartition des comportements. Les différences se situent entre le mâle et la femelle de chaque couple. Pour l'un, les interactions (salut et toilettage mutuel) et l'élaboration du nid se répartissent de manière équivalente entre le mâle et la femelle. Pour l'autre couple, le mâle réalise significativement plus d'interactions et construit plus le nid que la femelle. Bien que les comportements entre les deux couples diffèrent, les deux femelles ont pondu un œuf dont la fertilité n'est pas encore connue. Le succès reproducteur pourrait être dû à la symétrie ou dissymétrie des comportements entre le mâle et la femelle.

6- Interaction vautour fauve et ongulés sauvages et domestiques : une mise au point éco-éthologique

Auteur : Jean-Pierre Choisy

La nature charognarde ou prédatrice d'une espèce, approche essentialiste, est exclue d'un débat scientifique. Aux stimuli émis par une proie potentielle pouvant fuir un aigle réagit par des comportements d'approche, capture, mise à mort, la rendant accessible

avant consommation = prédation. Un vautour fauve en est incapable et consomme un animal déjà accessible : stimuli de posture, d'immobilité ou, exceptionnellement, de mouvements très différents (agonie, blessure, entrave, etc.) voire, chez les animaux domestiques, nouveau-né à découvert non défendu par la mère. Alors la mort résulte de la consommation. Elle n'est pas un préalable à celle-ci : les pattes non préhensiles d'un v. fauve ne sont pas les serres avec lesquelles un rapace prédateur tue sa proie. Si des vautours s'habituait à tirer parti de la vulnérabilité d'animaux domestiques vivants, il n'y aurait évolution biologique que si des générations de sélection naturelle augmentaient dans la population la fréquence de gènes permettant ce comportement. Des variations à court terme des dégâts au bétail ne peuvent avoir comme cause que des variations dans les circonstances. Dire que le comportement du Vautour fauve a évolué vers la prédation est carence de la plus élémentaire compétence en éthologie et biologie évolutive.

7- Actions de sensibilisation du programme animé par la LPO Pyrénées Vivantes

Auteur : Gwénaëlle Plet

En 1997, naissait le premier réseau d'éducation à l'environnement à l'échelle des Pyrénées. Initié en France pour développer des projets et des outils pédagogiques autour du Gypaète barbu, puis du Vautour percnoptère, cette dynamique aborde désormais la biodiversité des Pyrénées. Il regroupe aujourd'hui plus de 40 structures. Les missions se sont développées vers la valorisation des territoires (conception de sentiers de découverte par exemple), vers la formation des usagers de la montagne et la sensibilisation du grand public à travers différents évènementiels.



Sensibilisation LPO Pyrénées vivantes

18^{ème} rencontre du groupe Vautours France

Un des événementiels intitulé « Apéros du bestiaire pyrénéen » vise en premier lieu à sensibiliser des habitants des communes rurales de montagne qui ne participent jamais aux animations nature classiques. L'originalité tient dans le montage de la soirée impliquant tous les acteurs de la commune pour la définition du contenu de la soirée et la prise en charge du buffet et de la décoration thématique de la salle. L'originalité tient aussi dans l'usage de canaux de communication au cœur de la vie quotidienne des habitants (présence sur les marchés, chez les commerçants locaux, invitation personnalisée dans la boîte aux lettres...). L'originalité tient enfin dans le cœur de la soirée : les rapaces sont abordés par le biais de l'imaginaire, du spectacle, du conte ou du jeu... Le but in fine est de revenir dans un deuxième temps, pour aborder avec les élus les aspects préservation des enjeux rapaces...après cette soirée positive pour le territoire et ses habitants !

8-Exemple d'animation :

Les « Week-End Découverte des vautours » par la LPO Grands Causses

Auteur : Albane Dervil et Elodie Moradell

C'est dans le cadre de ses animations « vautours » que la LPO Grands Causses organise au printemps et à l'automne un week-end découverte intitulé « Au pays des vautours et des hommes ». Cette manifestation gratuite et ouverte à tous a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir ces grands oiseaux emblématiques de la région des Grands Causses. Elle permet également la rencontre entre le grand public et les acteurs de la conservation des vautours. Lors de ces occasions, plusieurs expositions sont proposées, l'une d'elle présente les rapaces nécrophages. Il est également

présenté l'exposition des photos de Bruno Berthémy. Durant ces week-ends, la LPO Grands Causses propose : une réunion éleveur pour débattre des différentes questions liées à l'élevage, des animations pour les écoles des différentes communes avoisinantes, une projection débat et des animations pour les familles, lors des périodes d'ouverture de la manifestation au public. A l'occasion de ces événements, la LPO Grands Causses se tient à disposition de tous les publics sur l'histoire et l'avenir de la population des vautours de la région.

9- Les controverses sociales liées au Vautour fauve dans les Pyrénées - Chroniques d'une controverse

Auteur : Philippe Serre

Cadre de l'étude

Travail d'enquête sociologique réalisé par 12 étudiants de Master 2 sous la direction de Denis Salles et Didier Busca du Novembre 2008 à Septembre 2009 : Deux territoires d'enquête : Les Pyrénées-Orientales (Conflent, Capcir, Cerdagne) et les Pyrénées-Atlantiques (Cize et Ossau)

Synthèse représentations

La perception « vautour allié du pastoralisme » demeure aujourd'hui coutumière dans les représentations du monde agricole ; la protection du Vautour est peu voire non remise en cause.

Préconisations pour l'action

Axe stratégique 1 – Organiser la veille sociale « ... Cette nouvelle mission nécessite certainement de repenser les compétences professionnelles des intervenants associatifs, compétences devant se construire au-delà des savoirs naturalistes autour des savoirs d'interaction avec les populations locales... »

Axe stratégique 2 – Renouer les liens entre savoirs d'expertise et savoirs profanes « Le recueil et la vigilance vis-à-vis de savoirs profanes, liés à des observations ou à de l'expérience sociale (éleveurs, bergers, habitants, etc.) ne peuvent pas être minimisés au regard des savoirs d'expertise naturaliste. Les controverses émergent souvent de rumeurs qui se diffusent par et auprès des populations locales. Il ne s'agit pas d'attendre que les cas relatés se démultiplient pour tester la valeur argumentative des savoirs d'observation. Un seul cas suffit. Leur prise en compte peut permettre de mettre en débat les savoirs d'expertise, de limiter le recours aux médias comme seul relais d'information-désinformation et de canaliser la montée en controverse des problèmes sociaux. »

Axe stratégique 3 – Apprivoiser les médias et adapter la « communication du problème » en fonction des cibles. « Il s'agit de mieux connaître les journalistes et les correspondants locaux ... et de communiquer auprès d'eux en diffusant sur le fond des données objectives sur le problème et ce de façon très réactive avant que la polémique occupe l'essentiel du travail éditorial. Le mode de communication « droit de réponse » ne peut être le seul mobilisé par les acteurs naturalistes. La forme doit également évoluer... Si le registre scientifique est légitime auprès des spécialistes du monde naturaliste, il trouve en effet peu d'échos dans la presse généraliste auprès du non expert surtout lorsqu'il est ressenti comme l'expression d'« arguments d'autorité ». Les propos risquent même d'être contre productifs voire de nourrir la controverse car ils peuvent être perçus comme froids, hermétiques et partisans... »

Animations LPO Grands Causses



18^{ème} rencontre du groupe Vautours France

12

Axe stratégique 4 – Privilégier une communication pluraliste et massive sur le vautour allié « Le résultat le plus important de l'étude est que le vautour échappe finalement au discrédit grâce notamment aux représentations positives, communes à l'ensemble des parties prenantes... Ce point doit être largement communiqué... Il serait certainement nécessaire de créer un « 4 pages » largement diffusé mettant en scène des propos d'acteurs hétérogènes sous forme de témoignage (de l'ornitho au berger, du responsable d'un OT à un politique) valorisant le rôle et la place du vautour dans le massif pyrénéen... »

Axe stratégique 5 – Renforcer les partenariats entre naturalistes, organisations professionnelles agricoles et société civile autour de projets communs. « Dans les PA notamment, des rapprochements originaux sont nés entre naturalistes et ELB. Le renforcement de ces partenariats, autour de projets communs, la co-réalisation d'un « 4 pages » pourraient être un objectif structurant à moyen terme. L'idéal serait de communiquer de façon pluraliste sur la question du vautour, en associant au rédactionnel des éleveurs ou bergers, des élus, des représentants du monde touristique, etc... »

Axe stratégique 6 – Changer d'échelle et relocaliser le débat autour du vautour « Il apparaît que le débat sur le vautour se formalise pour l'essentiel dans les médias et au sein de l'observatoire.... Il serait important de réintégrer dans le débat les éleveurs et bergers, les acteurs politiques locaux, les acteurs du tourisme, etc. Cela pourrait s'organiser autour de groupes pluralistes de travail... »

10- Plaintes vautours, situation dans les Grands Causses

Auteur : Raphaël Néouze et Sandrine Descaves

Dans les causses quelques témoignages peu nombreux mais réguliers et même anciens à propos de vautours opportunistes ont été rapportés. La situation était stable

jusqu'en 2007. Cette année là, 15 plaintes furent enregistrées sans que la ressource alimentaire ne soit modifiée ! En 2008, 9 plaintes seulement, une accalmie provisoire. Un groupe de travail interdépartemental se met en place. En 2009, 25 plaintes sont rapportées, surtout à l'automne. La majorité d'entre-elles se situe en périphérie du domaine vital des vautours, là où ils sont moins connus et non utilisés. Un plan d'action et de communication est proposé en 2010 et se met en place par étapes. Cette année là, tous les appels sont suivis d'un constat ce qui multiplie le nombre apparent de plaintes. 30 constats sont effectués en Aveyron, 5 en Lozère, 3 dans le Tarn et 1 dans le Gard et l'Hérault. Les propositions pour 2011 sont les suivantes : créer une dynamique interdépartementale forte avec un observatoire des vautours, régulariser les dépôts sauvages par des placettes pour maîtriser la ressource, diffuser une procédure à suivre pour les éleveurs afin de les impliquer, faire des constats et expertises systématiquement, rester pragmatique, communiquer de manière coordonnée et élargie et enfin, faire un bilan précis et transparent en fin d'année.

11- Contribution aux perspectives actuelles de restauration

Auteur : Jean-Pierre Choisy

Arguments tactiques au service de la biodiversité

A tourisme, service rendus aux éleveurs, économies il est pertinent d'ajouter la contribution de l'équarrissage naturel à la réduction des émissions de CO₂.

Restauration démographique

En Espagne vit un couple de Gyps/20 km². Abondance globale 3,7 fois moindre qu'au Serengeti, donc non artificielle.

Restauration géographique

Opération : fonde un noyau de population. Dans zones à flux d'individus des charniers

peuvent induire estivage (Ardèche), puis pérennité (Aude), enfin nidification¹. Des écopés maintenus en volière ou, mieux, en enclos en augmenterait la probabilité. Stratégie d'abord la distribution dans l'espace d'opérations, distantes de 100 à 200 km = ni discontinuité, ni attraction par colonie préexistante. Priorités actuelle en France :
• continuité biogéographique des Pyrénées aux Alpes du sud ;
• installation pérenne au nord de l'aire potentielle principale : Auvergne, Haute-Savoie.

Des opérations de grand intérêt local (Ardèche, entre Baronnies-Verdon, nord Chartreuse) seraient à tenter sans lâcher.

¹ La découverte en 2011 (Roullaud) de la première nidification dans l'Aude prouve que c'est possible.

12- Projet de lâcher de Gypaète barbu dans les Grands Causses

Auteur : Raphaël Néouze et Martine Razin

Ce projet part d'un constat simple : il n'y a pas d'échanges entre, la population des Pyrénées, d'une part, qui est en légère expansion et avec une diversité génétique acceptable, et d'autre part, celle des Alpes, où le potentiel d'accueil est important et la diversité génétique faible.

Le nouveau Plan National d'Action pour cette espèce, s'est fixé parmi d'autres, les objectifs suivants : préserver, restaurer et améliorer l'habitat et étendre l'aire de répartition et favoriser les échanges. Ainsi, la constitution d'un « pont aérien » entre les Pyrénées et les Alpes est l'une des actions phares de ce PNA. Le but est de recréer une « métapopulation », renforcer la population alpine et favoriser le brassage génétique. Il se base sur les mouvements erratiques des jeunes oiseaux. Deux sites ont été choisis : le Vercors et les Grands Causses. Ils sont les deux piliers de ce pont. Le projet Vercors a été lancé avec succès en 2010. Dans les Grands Causses l'étude préliminaire va être présentée au CNPN au début de l'été 2011

Fraction de France analogue à l'Espagne par nourriture et falaises	7%	13%	18%	27%	36%
Politique de la biodiversité, couples :	2 000	3 500	5 000	7 500	10 000
Politique de l'environnement ; consommation en tonnes/an	1 600	2 800	4 000	6 000	8 000

18^{ème} rencontre du groupe Vautours France

après validation par le CoPil et le CS du PNA. Elle sera soumise à une consultation publique, et le premier lâcher devrait se faire en 2012. Les partenaires locaux sont mobilisés pour la phase de communication préalable. Les sites en Lozère et en Aveyron sont à valider par les spécialistes. Ils pourraient être utilisés successivement.

13- Projet de lâcher de Gypaète barbu dans les Grands Causses

Auteur : Martine Razin

Du côté des Pyrénées aussi, nous tentons de favoriser le succès de ce projet. Les analyses génétiques réalisées en Suisse, en Autriche et en Espagne révèlent l'importance de favoriser les échanges d'individus entre les deux populations alpines et pyrénéennes afin de renforcer la variabilité génétique de la population alpine issue de réintroduction. Lors du colloque de Jaen en 2009 en Andalousie, lors du meeting dans le Vercors en 2010, les scientifiques ont souligné l'importance de rattacher ces deux noyaux de population isolés. Le corridor Pyrénées - Alpes via les Grands Causses et le Vercors existe déjà: il est fréquenté par les 3 autres espèces de vautours qui transitent à travers les deux massifs pyrénéens et alpins depuis récemment, grâce aux réintroductions initiées dans les années 80 dans les Alpes, Préalpes et Grands Causses.

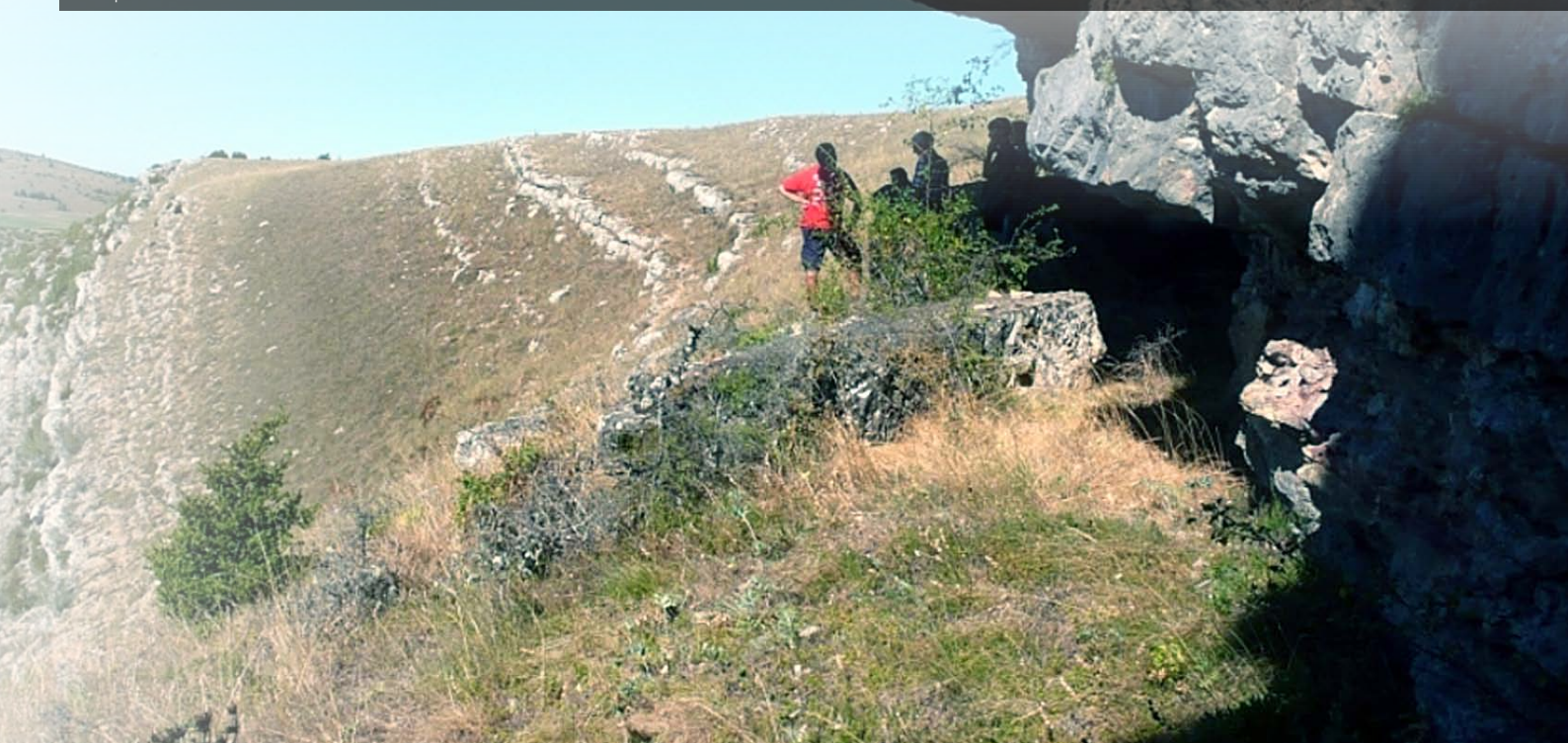
En 2010, grâce aux sites de nourrissage alimentés sur le versant français afin de favoriser la recolonisation de la partie orientale des Pyrénées, nous avons eu le plaisir de recenser 3 nouveaux couples reproducteurs de Gypaètes. Le nombre de jeunes qui naîtront en Languedoc-Roussillon augmentera. Un nouveau site de nourrissage a été installé dans les Corbières fin 2010 en vue des premiers contreforts des Cévennes et les observations de gypaète dans ce secteur ont clairement augmenté. Afin de favoriser les mouvements d'oiseaux sur cette partie du massif où les observations de l'espèce il y a 10 ans étaient encore rarissimes, un nouveau site de nourrissage est en projet à l'endroit où les autres vautours franchissent la vallée qui sépare les Corbières de la Montagne Noire (contrefort des Cévennes) soit une distance inférieure à 20 km. Très intéressant, depuis le mois de septembre 2010, 2 jeunes ont été observés sur ce site, se dirigeant vers le nord (Montagne Noire). La distance entre les Pyrénées et les Grands Causses est faible et le fait que les autres vautours fréquentent ce couloir, donne à ce projet une meilleure chance de succès. L'augmentation du nombre de gypaètes fréquentant les Corbières favorisera et accélèrera les échanges avec les autres noyaux de population à venir (Cévennes, Préalpes) et celui des Alpes.

14- Contribution de la Fédération départementale des chasseurs de la Lozère à la gestion conservatoire des Vautours

Auteur : Arnaud Julien

Depuis 2008, cette Fédération est animatrice du site Natura 2000 ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte ». S'étalant sur 41 177 ha, comprenant une grande partie des Causses Méjean et de Sauveterre, ainsi que des Gorges du Tarn et de la Jonte, cette ZPS comprend 25 espèces nicheuses d'intérêt communautaire, dont les vautours fauve (326 couples nicheurs), moine (19 couples) et percnoptère (2 couples). La Fédération s'implique dorénavant dans la mise en œuvre du document d'objectifs : montage de contrats MAEt (basés essentiellement sur des travaux d'ouverture de milieu couplés à une gestion pastorale adaptée), élaboration de contrats Natura 2000 (comme la création de lavognes), instruction des dossiers de création de placettes « vautours », communication, etc. Ce projet est aussi l'opportunité de travailler en complémentarité d'outils existants (neutralisation de lignes électriques, suivi écotoxicologique, études d'impact...). Globalement, la démarche partenariale engagée entre la Fédération et les organismes de conservation (dont LPO Grands Causses et Parc national des

Site potentiel de lâcher en Lozère



Cévennes), témoigne d'une volonté effective de conserver et valoriser en commun ce patrimoine exceptionnel.

15- Restitution du groupe de travail Vautour percnoptère

Rapporteur : Eric Kobiersiki

En introduction du groupe de travail, l'état d'avancement de la rédaction du Plan National d'Actions a été présenté.

Education – Communication :

Propositions de fiche actions au groupe de rédaction du Plan : Gwenaëlle Plet, Marie Pierre Puech.

Vigilance sanitaire :

Propositions de fiche actions au groupe de rédaction du Plan : Yves Roullaud – Florence Buronfosse

ZSM :

Présentation du système existant dans les Pyrénées :

Protocole, cartographie, dates

Ces zonages intégrés dans le SIG de la DREAL Aquitaine sont des outils de gestion :

- Elaboration de convention d'usage (ONF, Usagers loisirs, Armée...)
- Valorisation territoriale
- Porter à connaissance via un intranet dédié aux usagers signataires de convention (armée/survol...)
- Avis Dreal .. Projet d'aménagement, travaux (carrières, routes...)

Intérêt d'étendre ces ZSM sur la partie Sud-est : Evolution en cours du protocole d'élaboration (zone cœur portée à 600m) Réflexion et débat sur les prescriptions d'usage dans les ZSM (Couple reproducteur et/ou couple territorial / Périodes)

Objectif : Etendre au Sud-Est, Finaliser le protocole d'élaboration et la méthodologie des prescriptions et les annexer au PNA.

Base des données :

Historique des actions engagées et n'ayant abouti

Action : Se rapprocher de la Base Vautours

(en cours d'évolution testée sur Vautour fauve puis Vautour moine) - Voir la faisabilité d'intégrer des fonctions absentes actuellement (usage anthropique de l'espace...) et gestion des droits (consultation/mise à jour...) EK se rapproche de F.Sarrazin et C.Kerbiriou.

Sécurité de la ressource alimentaire :

Proposition d'intégration dans le PNA

- Etat des lieux des pratiques agricoles et pastorales sur le domaine d'activités du Vautour percnoptère
- Communication – Formation sur les pratiques vertueuses ...

16- Restitution de l'atelier : Vautour moine nouveau Plan d'action

Rapporteur : Raphaël Néouze

Cet atelier a permis de partager des sujets liés au nouveau PNA, avec des interlocuteurs ne faisant pas partie des gestionnaires des populations de vautours moines en France. En effet, le nouveau PNA étant tout juste lancé, les discussions sur le projet sont closes et peu d'éléments sont déjà disponibles pour tirer un bilan provisoire. Plusieurs points ont donc été abordés. En premier lieu, la quiétude des habitats de reproduction. Cette question se pose dans certains sites ou des couples ont choisi d'établir leur aire, dans des zones où des manifestations, des actions de chasse (hors période classique) ou des travaux représentent des menaces potentielles particulières à cette espèce arboricole. Ensuite, des participants des Pyrénées ont posé la question de l'organisation du réseau Vautour moine, car ils souhaitent pouvoir coordonner et faire remonter les données d'observations pour cette espèce dans ce massif.

Enfin, une description de la nouvelle version du site internet du PNA vautour moine a permis d'impliquer tout le monde dans la vie de ce site et notamment pour la rédaction de brèves illustrées pour la partie actualité. Cette dernière partie s'est terminée par une discussion autour de l'idée de diffuser sur le site internet des images « en direct » grâce à des caméras placées sur des sites de nidifications.

Sensibilisation

Les rapaces ont leur sentier, les vautours sont à l'honneur

Gwenaëlle Plet

La communauté de communes du Val d'Azun dans les Hautes-Pyrénées a fait le pari d'une valorisation de la présence des rapaces et des vautours en particulier sur le site du Col du Soulor. Site mythique du tour de France, site pastoral avant tout et station de ski de fond, il est également de part sa situation géographique, un axe migratoire majeur du département et un site de présence forte des vautours et autres rapaces. La collectivité, aidée par la LPO Pyrénées Vivantes, s'est engagée à travers une convention pour une gestion environnementale du site, mais également pour proposer une démarche de formation au patrimoine naturel du territoire aux prestataires touristiques de la vallée et pour valoriser et animer le site du Col du Soulor pour le public de passage. Dans un contexte politique local complexe lié à la problématique vautours, la collectivité n'a pas hésité à mettre en avant la présence des vautours comme un atout touristique du territoire. Ainsi, les vautours sont en bonne place dans un sentier de découvertes sur les oiseaux intitulé « Des estives et des ailes » : panneau thématique sur les vautours fauves, le Vautour percnoptère et le Gypaète barbu, notamment, et table de lecture sur la curée des vautours... Un moyen intéressant pour apporter aux touristes les informations fiables dans ce contexte de bulle médiatique déformée et un bon moyen de montrer aux locaux l'importance de la présence de cette espèce sur leur territoire...

Sensibilisation LPO Pyrénées vivantes



Sensibilisation

A l'affiche le Vautour percnoptère, la star des gorges Gwenaëlle Plet

Le territoire : des gorges en Ariège bien connues par les géologues du secteur, à la fois site historique d'exploitation de mines, site d'exploitation d'une carrière en sortie de gorges, site de promenades à cheval à pied ou en vtt ou parfois en moto trial..., un site de pratique de l'escalade, un site de chasse en battue au sanglier mais aussi un site à haute valeur patrimoniale (rapaces, chiroptères, flore...).

Les acteurs : un maire motivé par la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de sa commune, la LPO Pyrénées Vivantes et ses partenaires environnementaux, acteurs du plan national d'actions en faveur du vautour percnoptère, désireux de renforcer la préservation du site et sa valorisation, des grimpeurs et chasseurs prêts à adapter leurs activités et enfin une structure animatrice du label Pays d'art et d'histoire en recherche d'animations permettant de faire découvrir à la population locale les richesses de son patrimoine naturel ou culturel...

Le scénario : après quelques réunions d'information et de concertation, après quelques temps de réflexion partagée avec tous les acteurs sur les pistes de valorisation, le 29 mai dernier la convention de gestion des gorges est signée par tous les acteurs ayant participé au processus. Le sentier de découverte des gorges est inauguré lors des journées nature de la région Midi-Pyrénées, en tête d'affiche le Vautour percnoptère, en seconds rôles les autres rapaces présents, les chiroptères méconnus et la flore rare et protégée des gorges.

Les suites de la programmation : le Vautour percnoptère aura été le déclencheur d'une

démarche globale et partagée de gestion environnementale du site, mais restons modestes, le succès vient dans la durée et l'animation à venir de la convention !

Le peuple de l'air Parapentistes et Vautour percnoptère sur la voie de l'accord dans l'Aude... Gwenaëlle Plet

La FFVL et la LPO ont signé en 2009 un accord national visant à montrer que préservation de l'environnement et pratique du parapente peuvent aller de pair. De même, le programme LPO Pyrénées Vivantes, à travers les chartes de pratique pour une pratique durable des sports de nature ou les conventions locales de gestion, tente de concrétiser cet objectif sur quelques sites majeurs de pratique dans les Pyrénées. Ainsi, après les expériences menées dans les Hautes-Pyrénées, la Haute Garonne ou l'Ariège, la LPO Aude (partenaire du programme et qui assure le suivi de tous les sites audois) a souhaité avoir le concours de la LPO Pyrénées Vivantes pour concrétiser la mise en place d'un partenariat en vue de la signature d'une convention avec un club de parapente de l'Aude qui avait réalisé une aire de décollage à proximité d'un site de nidification du Vautour percnoptère. Le département de l'Aude est particulièrement « sinistré » pour ses percnoptères avec seulement 7 jeunes à l'envol depuis 2002 et un seul jeune en 2010 qui concerne précisément ce site. Une première réunion a eu lieu début juillet mettant à plat les enjeux de chaque partie, et permettant d'entrevoir le contenu d'une convention future de gestion du site avec mesures conservatoires, information sur site et sensibilisation des habitants de la commune lors du prochain Printemps du Percnoptère. Projet à suivre ...

La LPO Pyrénées Vivantes et EDF s'associent pour limiter l'impact des câbles aériens sur les oiseaux en Couserans. Gwenaëlle Plet

Soucieuse de la préservation de la biodiversité autour de ses usines de production d'électricité, EDF Garonne a répondu présente à l'appel de la LPO. Sensibilisée par la LPO Pyrénées Vivantes, l'Office Nationale des Forêts, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises et la DREAL Midi-Pyrénées, à l'impact d'une de ses installations dans un site Natura 2000 du Couserans, EDF a engagé d'importants travaux pour modifier une ligne électrique et la rendre compatible avec le développement des galliformes de montagne et des rapaces menacés dans cette vallée ariégeoise. Répertoire en zone Natura 2000, ce site est le siège de nidification de nombre d'oiseaux emblématiques des Pyrénées : Gypaète barbu, Grand Tétras, Aigle royal, Circaète Jean-Le Blanc mais aussi Perdrix grise et Lagopède. Alimentant un barrage, une ligne électrique 15.000 Volts a été identifiée, par les associations de protection de la nature et les gestionnaires du site (ONF), comme potentiellement à risque pour certaines espèces sensibles. Après avoir validé l'étude technique et son coût financier, EDF décide en 2009 de réaliser d'importants travaux sur cette ligne notamment pour la rendre compatible avec la présence des oiseaux du site. Une section du tracé passera désormais en forêt, moins fréquentée par les rapaces, une autre section sera équipée de dispositifs avifaunes. L'équipement en dispositifs avifaunes est en totalité financé par des fonds Natura 2000 et représente quelques 10 à 15% du montant total des travaux. Les travaux ont commencé le 20 septembre 2010 et devraient s'achever début novembre pour la 1^{ère} tranche.

Plus d'infos sur :

www.pourdespyreneesvivantes.fr



Nouveau documents de sensibilisation Brochure vautours et autocollants par la LPO Grands Causses

Elodie Moradell et Raphael Néouze

La LPO Grands Causses est fière de vous présenter sa nouvelle brochure. Ce tout nouveau livret est sorti début 2011 et retrace l'histoire et l'avenir de la reconquête des vautours dans l'écosystème pastoral caussenard. C'est un condensé d'explications sur un projet ambitieux et précurseur, né à la fin des années soixante...

Biologie, répartition, relation avec l'homme, action de sensibilisation et d'éducation, ou

moyen de découverte y sont abordés, ainsi que les problématiques rencontrées tout au long de ce projet passionnant. C'est un moyen ludique et pratique de découvrir, les différentes espèces présentent dans nos causses et de se renseigner sur leur fonctionnement. Pour accompagner ce document, un autocollant pour chaque espèce. Ces photographies sont à mettre au crédit de Bruno Berthémy et Dave Watts.

International

Pascal Orabi – Mission Rapaces

L'union Européenne assouplit les procédures d'équarrissage naturel

Bonne nouvelle pour les vautours : l'Union européenne assouplit les procédures d'équarrissages naturelles. Grâce aux démarches conjointes de la Mission rapace et de la LPO, et des ces collègues Espagnols*, l'union européenne vient d'assouplir les procédures en matière d'équarrissage naturel**. Une bonne nouvelle pour les rapaces nécrophages, victimes de la famine depuis 2003-2005. Désormais les autorités européennes autorisent :

- A poursuivre le ravitaillement des placettes d'équarrissages, destinées au nécrophages, à partir de cadavres d'animaux d'élevages. Cette mesure concerne aussi bien les oiseaux nécrophages menacés d'extinction ou protégés, que d'autres espèces carnivores vivant dans leur habitat naturel.
- A ne pas systématiquement acheminer les cadavres domestiques vers des placettes d'équarrissages.

Les espèces de rapaces qui bénéficient de cette avancée sont : Le Gypaète barbus, le Vautour moine, le Vautour percnoptère, le Vautour fauve, le Milan noir, le Milan royal, ainsi que l'Aigle royal et le Pygargue à queue blanche, ces deux espèces ayant été rajoutées aux listes antérieures. Rappelons qu'en 2005, suite à des démarches entreprises par la LPO et ces partenaires, la Commission européenne

avait amendé une décision, applicable à tous les États membres, afin de permettre aux vautours de disposer d'opérations de soutien alimentaire. Cette nouvelle réglementation est une bonne nouvelle pour les rapaces nécrophages européens, notamment les vautours, dont les populations restent très fragiles et qui sont injustement accusés de prédation ! La généralisation de l'équarrissage, suite à la crise de la « vache folle » en 2000, a privé les vautours (Vautour moine, Vautour fauve, Vautour percnoptère, Gypaète barbus) des ressources alimentaires et conduit à une situation de famine sans précédent dans les grandes colonies du versant espagnol des Pyrénées (Aragon et Navarre). Ainsi par exemple, en 2003-2005, l'Aragon disposé d'environ 200 charniers qui apportaient 10 tonnes de produits carnés par jours à plus de 5000 couples de vautours fauve. Après la fermeture de près de 180 d'entre eux, les installations restantes ne satisfaisaient plus que 10 % des besoins alimentaires de ces oiseaux. Conséquences : une très nette diminution du nombre de couples reproducteurs (chute de 30 à 40% de 2002 à 2007) et du succès de la reproduction (baisse de 25 à 40% de 2006 à 2007), et la dispersion des colonies notamment sur notre territoire.

Ces vautours affamés ont ensuite été accusés de prédation sur le bétail. Des expertises vétérinaires ont été menées pour évaluer le rôle de ces derniers dans les dommages causés aux troupeaux domestiques durant la crise qui a suivi la fermeture des charniers espagnols. Les interventions des vautours sur les carcasses n'ont porté, que dans quelques rares cas, sur le bétail affaibli ou agonisant.

En effet, leurs dispositions morphologiques et leurs stratégies d'approche des animaux convoités sont totalement inadaptées pour la mise à mort d'une proie vive et libre.

Cette réglementation s'avère être aussi une bonne nouvelle pour notre société. Les vautours sont, en effet, indispensables aux espaces naturels et pastoraux.

En France, en jouant le rôle d'équarrisseur naturel, ces oiseaux génèrent une économie de plus de 440 000 € par an et permettent de réduire les émissions de gaz à effets de serre, en évitant le transport des carcasses domestiques vers des usines de traitement. En recyclant les animaux morts, ils réduisent les risques d'émergence et de dispersion des souches pathogènes. Ils contribuent également au développement des territoires ruraux et montagnards par la création de produits et de structures touristiques qui génère des emplois locaux et des retombées financières estimées à plusieurs dizaines de millions d'euros. Ce règlement devrait également permettre de renouer les liens exigeants entre vautours et pastoralisme, et s'il est appliqué en Espagne, garantir un équilibre entre le nombre d'oiseaux et les ressources alimentaires.

L'Europe vient donc de faire un grand pas dans la reconnaissance du rôle culturel, sociale et économique joué par ces rapaces nécrophages dans nos montagnes.

*SEO, consœur de la LPO et responsable de Birdlife en Espagne. Birdlife est une alliance mondiale qui réunit plus de 100 organisations de protection de la nature (2,3 millions d'adhérents dans le monde).

**Règlement n° 142/2011 de la commission européenne du 25 février 2011

Vautours info – Bulletin de liaison des partenaires du Plan de restauration d'actions en faveur du Vautour moine

Vautours info est réalisé par la LPO Grands Causses,

12720 Peyreleau - tél. / fax : 05 65 62 61 40 - mail : vautours@lpo.fr

Conception, réalisation : LPO Grands Causses

Relecture : Raphaël Néouze, Yvan Tariel, Michel Terrasse

Photo de couverture : Bruno Berthémy

Maquette / composition : la tomate bleue

